

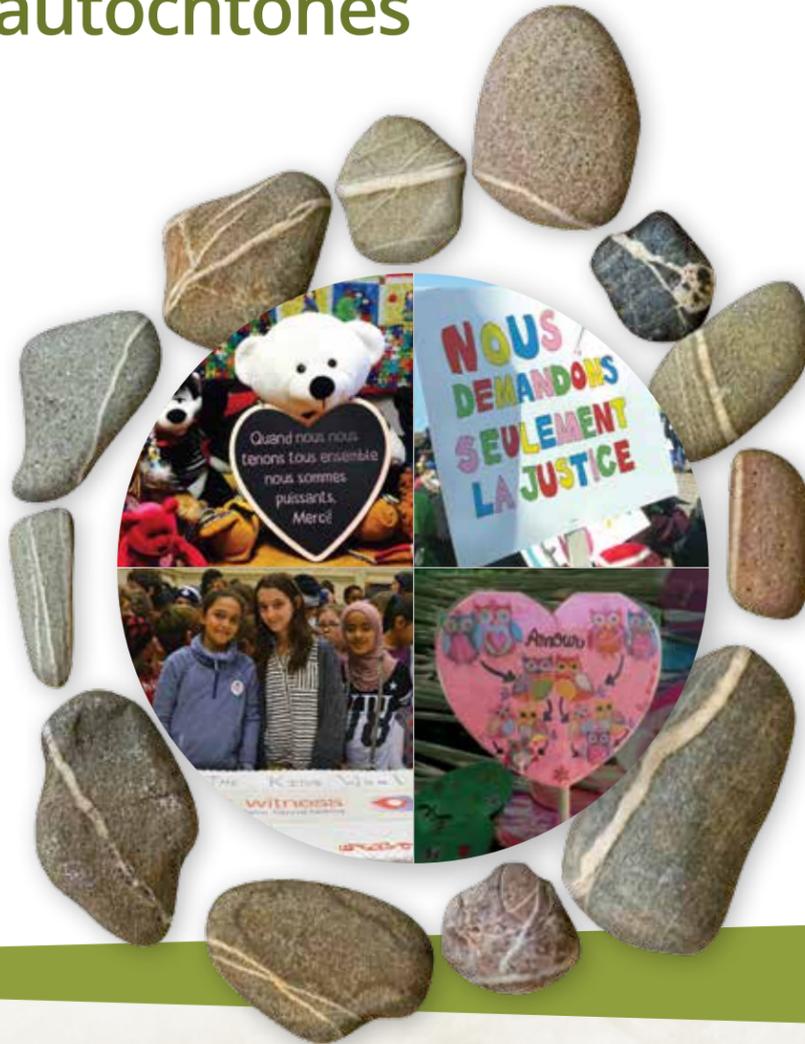
Pierres de touche d'un avenir meilleur pour les enfants, les jeunes et les familles autochtones

Entretenir les liens

Avancer ensemble dans un cheminement respectueux, dans une nouvelle voie, afin d'améliorer la qualité de vie des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Réparer

Faire ce que l'on peut pour réparer les torts et apporter des changements afin de s'assurer que cela ne se reproduira pas.



Dire la vérité

Raconter l'histoire des pensionnats indiens et l'histoire du Canada sur la façon dont ils ont affecté et continuent d'affecter les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Reconnaître

Apprendre du passé, avoir une nouvelle compréhension les uns des autres et reconnaître le besoin d'aller de l'avant dans une nouvelle voie.

PIERRES DE TOUCHE D'UN AVENIR MEILLEUR

Principes guidant la réconciliation au Canada

Les enfants, les jeunes et les familles autochtones seront en sécurité et vivront dans la dignité et le respect quand...

Culture et langue

- Les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits enracinées dans les théories, les recherches, les politiques et les pratiques qui affectent leurs communautés.
- Les lignes directrices et les processus d'évaluation de services culturellement appropriés sont établis par les communautés autochtones et reflètent la culture et le contexte local.
- Les politiques et les pratiques qui affectent les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations reflètent et renforcent les aspects intrinsèques et distincts des cultures autochtones.
- La langue est reconnue comme l'essence-même de la culture. Les connaissances, les politiques et les pratiques sont exprimées dans la langue de la communauté desservie.

Approche holistique

- Les approches de travail auprès des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits reconnaissent et reflètent les réalités distinctes de la communauté entière incluant la culture (traditions, spiritualité et coutumes sociales), la langue, l'environnement et les facteurs socioéconomiques.
- Les peuples autochtones et non autochtones travaillent ensemble de façon efficace et se soutiennent les uns et les autres avec respect et sans discrimination. Notre but commun est de s'assurer des meilleurs résultats possibles pour les enfants et les familles autochtones.
- Nous avons la responsabilité de prendre soin l'un de l'autre en tant qu'êtres humains et cela signifie de saisir les occasions qui permettent de se prendre la main pour bâtir un Canada avec justice et amour.

Autodétermination

- Les peuples autochtones prennent les décisions qui affectent leurs communautés et dirigent le développement des lois, des politiques, de la recherche et des pratiques.
- Des ressources adéquates et durables sont à la disposition des communautés autochtones afin de leur permettre de s'autodéterminer.
- Nous écoutons et nous valorisons les voix des enfants et des jeunes autochtones et non autochtones dans la prise de décisions et dans la participation au changement des communautés autochtones.
- Les individus et les organisations à travers le pays travaillent avec les peuples autochtones pour mettre en place les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) pour les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Interventions structurelles

- Nous dénonçons les injustices afin de protéger les droits de tous les peuples autochtones et non autochtones au Canada, incluant les enfants et les jeunes.
- Les gens à travers le pays soutiennent l'équité fondée sur la culture pour les enfants des Premières Nations sur réserve et au Yukon et soutiennent des initiatives telles que les campagnes du Rêve de Shannen, du Principe de Jordan et Je suis un témoin.
- Les programmes, les services et les politiques affectant les communautés autochtones tiennent compte des impacts multigénérationnels des pensionnats indiens. Il s'agit d'une étape importante de la réconciliation et il faut se comprendre l'un et l'autre.
- Les lois et les politiques provinciales et fédérales qui affectent les communautés autochtones sont fondées sur les appels à l'action de la CVR.

Non-discrimination

- Les enfants et les jeunes autochtones qui reçoivent des services ne devraient pas recevoir des services de qualité inférieure parce qu'ils sont autochtones.
- Les peuples autochtones ont droit à un accès égal aux ressources et aux services qui répondent à leurs besoins et au contexte culturel unique de leur vécu.
- Nous nous élevons ensemble dans la réconciliation pour réduire les préjugés et en apprendre davantage sur les cultures et les traditions uniques des Inuits, des Métis et des Premières Nations.
- Les méthodes autochtones relatives au savoir et aux connaissances sont entièrement crédibles lorsque les travaux sont menés avec les peuples autochtones.
- Nous respectons la vision du monde de chacun et nous nous traitons mutuellement avec dignité et respect, peu importe les différences, afin de rendre le Canada meilleur pour tous.



Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada

www.fncaringsociety.com